

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 23 décembre 2024 à distance

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. <u>Election Président du Collège</u>

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de choisir son nouveau président en la personne de M. Pascal JACQUIEZ, Bourgmestre de Doische.

2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

A la majorité des membres présents, le Collège de zone approuve le procès-verbal de la séance du 18/12/2024.

3. MP Achat de gants techniques (Accord-cadre) - Commande

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande de 455 paires de gants techniques sur base de l'accord cadre 2024-058, à la société VDP SAFETY, à 2530 Boechout, pour un montant d'offre contrôlé de € 12.285,00 hors TVA ou € 14.864,85, 21 % TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/744-51.

4. MP Achat sous-vêtements de feu (Accord-cadre) - Commande

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande de 100 t-shirts de feu et 100 caleçons de feu sur base de l'accord cadre 2024-053, à la société Provitec SA, à 7950 Grosage, pour un montant d'offre contrôlé de € 6.500,00 hors TVA ou € 7.865,00, 21 % TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/744-51.

5. <u>Achat Safe-T-Clean – Budget ordinaire – Commande</u>

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande d'un fût de 220 L de Safe-T-Clean Rose concentré à la Société EG Industry Services, à 4500 Huy, pour un montant de € 2.600,00 HTVA, soit € 3.146,00 TVAC; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2024, article 351/124-01.

6. MP Rénovation auto-échelle du poste de Dinant - Arrêt de la procédure de passation

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de retirer la décision du Collège de zone du 18 décembre 2024 attribuant le marché 2024-052 «Rénovation auto-échelle de Dinant» à la société Rauw Tec Sprl; De ne pas attribuer le marché «Rénovation auto-échelle de Dinant (2024-052)».

7. MP Achat d'un véhicule pour l'équipe de plongeurs - Arrêt de la procédure de passation

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de ne pas attribuer le marché 2024-061 « Achat d'un véhicule plongeurs » en raison d'un changement de besoin en cours de procédure.

8. MP Achat 35 sous couches thermiques - Défaut d'exécution - PV de constat

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de constater le défaut d'exécution de l'adjudicataire du marché, la société Oasis plongée, qui n'est pas en mesure de livrer toutes les fournitures commandées (sous-couches thermiques) conformément au bon de commande n° ZO24/0644 du 25 juin 2024 ; D'approuver la proposition de l'adjudicataire de prêter à la zone des sous-couches similaires, dans l'attente de la réception globale de la commande et de procéder à un échange à ses frais dès la réception de celle-ci.

9. <u>Droits constatés - Mise en non-valeurs - de 2022 à 2024</u>

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'autoriser le comptable spécial à ne plus exposer de frais en vue de recouvrer les redevances reprises aux articles détaillés dans la liste jointe au dossier, liée aux années 2022 à 2024 ; De porter en non-valeurs les montants y afférents pour un total de 6.013,29 € et ce pour les motifs invoqués ci-dessus ainsi que dans le but de présenter une situation comptable et budgétaire conforme aux situations constatées.

10. <u>Litige pompiers volontaires - Information et suivi</u>

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de prendre connaissance des décomptes transmis à la partie adverse et de les valider ; De demander à Maître Barthélemy de déposer ces décomptes au greffe de la cour.

11. Projet OJ conseil du 10/01/25

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone fixe l'ordre du jour du Conseil du 10 janvier 2025.

La Secrétaire de zone, Sandrine DUMONT Le Président Pascal JACQUIEZ